

PROCOLE SANITAIRE COVID-19
COURS DE COUNTRY ET LINE DANCE
Association DANSE COUNTRY de VAAS

Adresse : 22 rue de la Cité 72500 VAAS

Nom du représentant légal : LEHOUX Marie-Christine

A l'occasion de la reprise des cours de country et line dance, l'Association de Dance Country de Vaas appliquera les règles sanitaires fixées par le gouvernement et le présent protocole dans le cadre de l'occupation du Centre Culturel de Vaas, le mardi de 18h15 à 23h et le mercredi de 19h30 à 22h30.

PUBLIC CONCERNE

Les adhérents de l'association uniquement (public « extérieur » interdit).

Accessibilité à la salle avec port du masque

Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée

Si la distanciation prévue légalement

- Est respectée : non port obligatoire du masque pendant la danse
- Est non-respectée : port du masque par la (les) personne(s) ne respectant pas la distanciation.

A noter que la distanciation de « 1m » peut être définie en pratique par l'écartement des bras entre chaque danseur positionné en ligne et en colonne.

En cas de non-respect des consignes, l'animateur et/ou un responsable de l'association peut exclure le danseur qui refuse l'application des consignes.

AMENAGEMENT DES ESPACES

A. L'espace d'accueil

Prévoir la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique avant toute entrée dans le Centre Culturel.

Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte de la salle. Il sera retiré au moment de la pratique de la danse.

B. L'organisation et le nettoyage des espaces

Les cheminements sont organisés dans le respect des gestes barrières (entrée par l'entrée principale – sortie sur le côté gauche de la salle afin de limiter les interactions entre les danseurs)

Les locaux seront aérés, nettoyés/désinfectés après les cours.

Les sanitaires

Uniquement le toilette handicapé sera à la disposition des adhérents et sera nettoyé/désinfecté après chaque cours.

La salle de cours

La désinfection du sol sera faite après les cours (balayage sur parquet et lavage sur carrelage)

Tables : 2 tables seront utilisées et désinfectées après les cours.

Chaises : Aucune chaise ne sera mise à la disposition des adhérents.

Tenue et matériel de l'adhérent

Chaque danseur doit venir muni de son propre matériel.

Tout matériel servant à l'activité doit être personnel.

Tout changement de tenue et/ou de chaussures doit être effectué dans le hall d'entrée avant d'entrer dans la salle du cours de danse.

DANSER : RESPECT DES MESURES SANITAIRES

En début de séance

Transmission par l'encadrant des consignes à respecter.

Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique de la danse.

Aucune danse de couple ne sera pratiquée pendant toute la durée de la crise sanitaire.

ANNEXE : DOCUMENT INFORMATIF ADHERENT

L'Association espère que c'est avec grand plaisir que vous allez pouvoir retrouver le chemin de votre salle de danse pour cette rentrée 2020/2021

La crise sanitaire n'étant pas encore terminée, un certain nombre de règles et recommandations vont devoir être respectées si l'on veut que la reprise de l'activité perdure, ce que nous souhaitons tous. Pour garantir cette continuité et assurer un maximum de sécurité, l'Association vous propose une petite liste de précautions à prendre et à respecter bien sûr au maximum.

- Respecter l'heure de vos séances.
- Selon l'organisation de l'accueil de votre lieu de danse, il vous faudra peut-être attendre la fin de la séance précédente à l'extérieur de l'établissement et l'autorisation de votre animateur/ou responsable de l'association pour entrer dans les locaux.
- Vous munir d'un sac personnel pour vos affaires de danse et petit matériel si vous en avez (bouteille d'eau).
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres danseurs lors des temps d'attente peu importe le lieu où vous êtes (intérieur ou extérieur de l'établissement d'accueil), continuer à éviter les embrassades ainsi que de se serrer les mains.
- Désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique.

Vigilances particulières liées au virus :

- Reporter la reprise de vos séances si vous êtes une personne fragile ou si vous avez été récemment et sans protections avec une personne atteinte du Covid-19.
- Ne pas venir à votre séance si vous ou une personne de votre entourage présente les signes du Covid-19. Il est souhaitable de prévenir le responsable de votre association.

Rappel des symptômes du Covid-19 :

- **Fièvre supérieure à 38°C**
- **Frissons, sueurs inhabituelles au repos**
- **Courbatures**
- **Diminution de l'odorat et/ ou du goût**
- **Maux de gorge**
- **Diarrhée**
- **Difficulté respiratoire**
- **Fatigue inhabituelle**

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance des présentes conditions de reprise de l'activité de danse et m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'association.

Le..... Signature :

